

Bénédicte HACHE

Adjointe au maire chargée de la Vie éducative, des centres de loisirs et de vacances et des activités périscolaires





Julien BOURVEN
Conseiller municipal associé
aux centres de loisirs et
de vacances

Chers parents,

Morillon et son chalet Béchard, c'est une multitude de souvenirs pour bon nombre de Choisyens, petits ou grands.

Nous vous proposons de faire vivre ou découvrir à votre / vos enfant(s) cet agréable endroit, propriété de la Ville, pendant les prochaines vacances d'hiver et de printemps.

C'est une opportunité extraordinaire de pouvoir profiter d'un cadre magnifique et naturel au pied des pistes enneigées, prendre un bon bol d'air pur et partager avec ses camarades un grand nombre d'activités diverses et variées. Le tout, encadré par une formidable équipe d'animatrices et d'animateurs chevronné(e)s qui sauront égayer le quotidien des enfants. À cela, vient s'ajouter, une cuisine locale et faite maison pour régaler leurs papilles.

La Municipalité tient à ce centre de vacances : il fait partie de l'histoire de Choisy, et c'est une chance pour les enfants de pouvoir profiter des joies de la montagne, tout en découvrant un autre rythme de vie, avec leurs camarades.

Que ce soit pour apprécier les joies du ski, ou bien pour célébrer l'arrivée du printemps, n'hésitez pas à feuilleter cette plaquette et à choisir le séjour idéal pour votre l vos enfant(s), à la montagne...avec toujours un bout de Choisy-le-Roi dans le cœur.

Bonnes vacances!

ENCADREMENT ET AGRÉMENT DE NOS DEUX CENTRES DE VACANCES

Tous nos centres de vacances répondent aux exigences du ministère de l'Éducation Nationale et du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, et disposent d'un agrément.

L'équipe d'encadrement est diplômée :

- **B.A.F.A** (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur)
- **B.A.F.D** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur)
- **DESJEPS** (Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)
- **PSC1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

La Municipalité accorde une importance prépondérante au recrutement d'un personnel de qualité et répondant entièrement aux exigences fixées.

Ces agents sont engagés sur la base de leur adhésion au Projet Éducatif Local de la Ville. L'équipe, consciente d'intervenir en tant que co-éducateur, privilégie l'écoute et la relation avec les familles tout au long du séjour. Les séjours sont ouverts aux enfants en situation de handicap, sous réserve d'un accord préalable du service Enfance.



LES SÉJOURS PROPOSÉS PAR LE SERVICE ENFANCE

Pour les vacances d'hiver

- Morillon, « Envie de glisse et d'espace » Pour les vacances de printemps
- Morillon, « Le chemin des découvertes »



(Haute-Savoie) Morillon Envie de glisse et d'espace

De 7 ans révolus à 14 ans non révolus

DEUX FORMULES AU CHOIX:

Ski alpin ou Multi Glisse (ski de fond, raquettes, patinoire et luge).

Du samedi 21 février au vendredi 27 février 2026 Du samedi 28 février au samedi 7 mars 2026

(Les retours auront lieu les lendemains des jours indiqués)

PLAISIRS DES MONTAGNES ENNEIGÉES...

Au cœur de la vallée pittoresque du Giffre, venez (re)découvrir les joies de la glisse, de l'environnement et des activités traditionnelles.

TRANSPORT : en autocar



(Haute-Savoie) Morillon Le chemin des découvertes

Du lundi 20 avril au mardi 28 avril 2026





De 5 ans révolus à 7 ans non révolus

LA MONTAGNE AU PRINTEMPS, C'EST PRENDRE SON TEMPS POUR DÉCOUVRIR, S'AMUSER, SE REPOSER, S'ÉCLATER...

Toute l'équipe du chalet Béchard vous a organisé un cocktail pétillant d'activités sportives, de moments de détente, de jeux et de découvertes pour profiter au maximum de votre séjour.

Pour des vacances réussies, versez dans les grands espaces de la Haute-Savoie! Un zeste d'activités sportives : randonnées pédestres ou à raquettes,

parcours aventure, grands jeux, patinoire écologique.

Un soupçon d'activités de découverte : le jardin botanique de la Jaysinia de Samoëns, Chamonix (son histoire, ses musées, son train du Montenvers), le folklore et la gastronomie savoyards, le gypaète barbu et ses amis de la montagne... Une pincée d'ateliers d'expression, manuels, artistiques...

Mélangez le tout pour obtenir du plaisir à consommer sans modération.

TRANSPORT : en autocar

(Haute-Savoie)

Le chemin des découvertes

De 7 ans révolus à 14 ans non révolus

LA MONTAGNE AU PRINTEMPS...

...c'est la tête dans les étoiles, le nez dans le vent et les pieds dans l'eau.

L'eau, l'air, le feu seront vos compagnons de jeu. Venez vous immerger dans un bain d'énergies douces.

Réalisez des expériences extraordinaires pour comprendre et préserver notre planète!

Vous profiterez des dernières neiges pour découvrir la montagne en raquettes.

Vous vous élèverez en accrobranche pour être au plus près de la nature.

Venez nombreux respirer les vacances !

Du lundi 20 avril au mardi 28 avril 2026

(Retour le 28 avril 2026 au soir)



la relation avec les familles

Conditions générales séjours enfance

La réussite d'un séjour se bâtit sur l'adhésion et la contribution des familles. Tout au long du séjour,

l'équipe d'encadrement veillera à conserver cette relation.

Les enfants écriront chaque semaine mais attendent toujours avec impatience vos courriers. Une liaison Internet vous permettra d'être informé en temps réel tous les 2 ou 3 jours.

Les téléphones portable ne sont pas autorisés durant le séjour.

Retrouvez tous les lundis, mercredis et vendredis des nouvelles de vos enfants sur le site de la Ville : choisyleroi.fr

le montant du *r*éjour

Il est calculé en fonction du quotient familial. Il comprend l'ensemble des frais : pension complète, blanchissage, encadrement, activités, transports, assurance. La commune subventionne de 50% à 80% du coût du séjour.

Les bons CAF sont acceptés. Les chèques vacances sont acceptés (uniquement au nom de l'un des deux responsables). Votre CE peut aussi participer : renseignez-vous auprès de ce dernier.

la santé

Un personnel spécialisé assure les soins quotidiens. En cas de besoin, un médecin attaché au centre est appelé. Les frais liés à cette visite sont avancés par la Ville de Choisy-le-Roi et réglés par les parents au retour du séjour en contrepartie des feuilles de maladie et ordonnances. Les frais d'hospitalisation sont directement réglés par la famille. Dès que le médecin intervient, la famille est prévenue.

le voyage

Il s'effectue dans les meilleures conditions de sécurité, en autocar au départ de Choisy-le-Roi.

l'assurance

Les enfants et les jeunes sont assurés contre les dommages corporels. Toutefois, les dommages aux biens ne sont pas couverts.

Pré-inscriptions en nous retournant le bulletin :

- * par mail : sejours-enfance@choisyleroi.fr (version numérique disponible sur www.choisyleroi.fr)
- * par courrier : Hôtel de Ville de Choisy-le-Roi Service Enfance Place Gabriel Péri 94607 Choisy-le-Roi Cedex
- * en le déposant au service Enfance (rez-de-chaussée de la mairie) ou à l'accueil de l'Hôtel deVille : du lundi au jeudi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h30, les vendredis de 8h30 à 11h45, les samedis de 9h à 11h45.

Conditions d'inscription : la famille doit être financièrement en règle avec la commune.

Renseignements au 01 48 92 41 41

Une fois le bulletin renvoyé, vous recevrez un accusé de réception puis un dossier complet.

Votre inscription ne sera définitive qu'après retour dudit dossier complété et du paiement du premier acompte auprès de la trésorerie d'Orly.



d'inscription

(Coupon à détacher)

Inscription à retourner au Service Enfance :

N° allocataire C.A.F.:
Nom et prénom du responsable légal :
Adresse :
Tél. :Tél. portable :
Email :@



Le nombre de places par séjour est limité.

Afin d'organiser les activités sportives des séjours d'hiver à MORILLON, nous vous prions de choisir avec votre enfant l'une des activités : Ski alpin ou Multi-glisse (en cochant la case) et de renseigner sa taille, son poids et sa pointure.

Ce choix étant définitif.

Nom de l'enfant	Prénom	Né(e) le	Dates du séjour	Dates	Ski Alpin*	Multi-glisse*	Taille	Poids	Pointure